

## Génération Spedidam : liste des 15 artistes soutenus pour 2014-2017

Paris - Publié le jeudi 13 novembre 2014 à 13 h 26 - Actualité n° 28090

« Accompagner 15 artistes et leur offrir une opportunité supplémentaire de se produire dans des lieux emblématiques devant un large public, tous genres musicaux confondus », tel est l'objet de « Génération Spedidam », dispositif initié en 2009 par la société de perception et de distribution des droits des artistes-interprètes qui communique le 12/11/2014 la liste des artistes soutenus pour la période 2014-2017. « Le délai de trois ans nous paraît essentiel pour que le soutien soit efficace. Il ne s'agit pas d'une aide financière. Nous concevons un livret que nous donnons aux directeurs de festivals ou de salles de concert avec lesquels nous sommes en contacts réguliers. Nous faisons auprès d'eux la promotion des artistes que nous soutenons, mais nous ne sommes évidemment pas des agents. Nous souhaitons juste donner un coup de main dans la carrière de ces artistes », déclare François Nowak, président de la Spedidam, à News Tank le 13/11/2014. Ce dispositif, qui concerne la musique classique et le jazz, sera prochainement étendu à la variété, précise François Nowak.



### Les 15 talents soutenus pour 2014-2017

- Ludovic Beier (accordéoniste)
- Pierre Bertrand (saxophoniste)
- Airelle Besson (trompettiste)
- Laurent Coulondre (piano orgue)
- Jimi Drouillard (guitare chant)
- Pierre Durand (guitariste)
- Antoine Hervier (piano orgue)
- Régis Huby (violoniste)
- Agathe Iracema (chanteuse)
- Didier Ithursarry (accordéoniste)
- Jean-Marie Marrier (chanteur)
- Émile Parisien (saxophoniste)
- Damien Schmitt (batter chanteur)
- Éric Séva (saxophoniste)
- Aurore Voilque (violoniste).